



Demande de contrôle de branchement au réseau d'assainissement collectif en cas de vente

Ce contrôle est réalisé par un prestataire missionné par Charlieu Belmont Communauté. Le tarif de ce contrôle est voté par CBC et révisable annuellement.

Le règlement du service d'assainissement collectif est consultable sur <https://www.charlieubelmont.com/>

À renvoyer à : Charlieu Belmont Communauté – Service assainissement collectif – 9, place de la Bouverie – BP63 – 42190 CHARLIEU ou par mail à contact@charlieubelmont.com

Demandeur

Qualité : Propriétaire Notaire* Agent immobilier* Autre :

*Fournir une copie du mandat permettant de faire la démarche pour le compte du propriétaire

NOM Prénom :

Adresse :

CP + VILLE :

Téléphone :

Courriel :

Motif de la demande

Vente Rénovation Mise en conformité Autre :

N° de la demande d'urbanisme :

Propriétaire (si différent du demandeur)

NOM Prénom :

préciser le SIRET pour les personnes morales

Adresse :

CP + VILLE :

Téléphone :

Courriel :

Propriété à contrôler

Adresse :

CP + VILLE :

Habitat individuel Habitat collectif Autre activité :

Préciser le nombre de logements/locaux :

Personne présente sur les lieux pour permettre l'accès à la propriété :

NOM Prénom :

Téléphone :

Le demandeur certifie l'exactitude des renseignements fournis

Le propriétaire est informé qu'il sera destinataire de la facture correspondant à la présente prestation de contrôle de conformité de branchement.

Date et

Signature :